

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 18 janvier 2015

Les Championnats sont ouverts aux athlètes cadets, juniors, espoirs, seniors ayant réalisé les minima ci-joint au cours de la saison hivernale 2014 et 2015. **Le respect de cette règle évitera de surcharger cette compétition et lui permettra de se terminer à l'horaire prévu.**

Les athlètes des autres Ligues sont acceptés à condition qu'ils soient de niveau IR2, à condition de régler des frais de participation de 5€ par épreuve qui seront facturés par l'intermédiaire des ligues d'origine pour les athlètes de l'Interrégion Nord-Est et qui devront être réglés sur place pour les autres. Leur demande d'engagement doit impérativement être adressée à lraa@mds67.fr et non sur le site Internet.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être faits sur le site Internet de la Ligue d'Alsace. Attention, l'obligation faite de changer de mot de passe par accéder à SIFFA, implique également la modification de celui donnant accès au module d'engagement et de confirmation. La compétition sera mise en ligne début janvier sera **close le vendredi 16 janvier à 10h**. Aucun engagement ne sera accepté après ce délai.

Faire une demande d'engagements exceptionnels par mail à la LRAA : lraa@mds67.fr avant le mercredi 14 janvier 2015

Engagement exceptionnel sur place :

- 5€ par engagement **payable immédiatement** pour les athlètes de la ligue d'Alsace (Circulaire financière 2012-13 adoptée par le Comité directeur du 31/05/2012)
- 5€ par engagement facturés par l'intermédiaire de la ligue d'origine pour les athlètes de l'Interrégion Nord-Est, à payer sur place pour les autres athlètes.

TITRES DECERNES :

Les titres de champion d'Alsace seront décernés pour chaque épreuve inscrite au programme et chaque catégorie inscrite sur les horaires, à partir des classements scratch s'il y a lieu. Le titre de champion (ne) d'Alsace SE est attribué au premier du classement quelque soit sa catégorie.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION :

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve, et 1 heure avant la perche et la hauteur.
- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. **Il devra le signaler au secrétariat au plus tard 30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.**
- **Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne prennent pas le départ de leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non participation après une qualification pour un tour suivant seront exclu de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition y compris les relais (sauf avis médical).**
- **Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée. Les listes d'engagement sont disponibles 2 heures avant l'épreuve.**
- Les engagements des équipes de relais sont à faire avant 16h30.

ORGANISATION TECHNIQUE :

Piste et aires de sauts synthétiques. Pointes de 6mm obligatoires. Chronométrage électrique.

INSTRUCTION IMPERATIVE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE D'ATHLETISME DE METZ. MERCI DE LES RESPECTER

- **Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)**
- **Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).**
- **Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- 60m : composition des séries hétérogènes, couloirs aléatoires. Pour le 60m plat, il y aura autant de finales que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens finalistes.
- 200m : Ils seront courus par finales directes de niveau.
Les finales seront composées comme suit : 3 athlètes de niveau élevé dans les couloirs extérieurs, 2 athlètes de moindre niveau dans les couloirs intérieurs, le couloir 1 restera vide.
- Haies : il y aura une finale par hauteur de haies quelque soit le nombre d'athlètes dans les séries.
- Les autres finales directes seront courues par niveau de performances.
- Pour les concours de longueur et triple-saut, il y aura autant de finalistes que nécessaire afin qu'il y ait au minimum 8 CA alsaciens pour les 3 essais supplémentaires.
- Pour les concours de poids, les athlètes hors ligue seront qualifiés en plus pour les 3 essais supplémentaires.

JURY :

1 jury pour 5 athlètes.

DEPLACEMENTS :

Les déplacements collectifs sont organisés par les Comités départementaux.

RESULTATS

Les résultats feront apparaître les sections locales

QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Elles sont faites à partir du bilan en prenant en considération les performances réalisées entre le 1^{er} novembre et la date limite fixée pour chaque championnat.

Depuis le 1er janvier 2011, les qualifications aux différents championnats individuels athlétisme en salle et en plein air se font au bilan.

Les performances devront être réalisées dans des conditions régulières (chronométrage électrique) et enregistrées dans SI-FFA

DATE LIMITE DE REALISATION DES PERFORMANCES :

- Championnats de France Elite en Salle d'épreuves combinées des 21 et 22 février 2015 à Clermont-Ferrand (AUV) : 25 janvier 2015
- Championnats nationaux des Epreuves combinées Jeunes et Nationaux, et Marche en salle des 07-08 février 2015 (à préciser) : 25 janvier 2015
- Championnats de France CA-JU en salle, 14-15 février 2015 à Nantes (P-L) : 01 février 2015
- Championnats Nationaux Hivernaux des Lancers Longs les 21-22 février à Tours (CEN): 08 février 2015
- Championnats de France Elite en salle des 21-22 février 2015 à Clermont-Ferrand (AUV) : 15 février 2015
- Championnats de France ES en salle et Championnats Nationaux les 07-08 mars 2013 (à préciser) : 22 février 2015

LES MODALITES PRECISES CONCERNANT LES QUALIFICATIONS ET DESENGAGEMENTS SONT A RETROUVER DANS « LE REGLEMENT DES COMPETITIONS NATIONALES 2015 » SUR LE SITE FEDERAL

La CSO Régionale



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

**LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE
D'ATHLÉTISME**



CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 18 janvier 2015

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Les officiels et entraîneurs ne pourront y entrer qu'en chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites).
- Seules les personnes concernées par la compétition sont autorisées à pénétrer sur la piste.

10h30	Ouverture de la chambre d'appel et formation du jury			
11h30	marche 3000m CA-JU-ES-SE			
11h55	marche 5000m CA-JU-ES-SE		triple-saut CA-JU-ES-SE	
12h30		perche CA-JU-ES-SE		
12h35	60m CA-JU-ES-SE séries			
13h05			triple-saut CA-JU-ES-SE	
13h15	60m CA-JU-ES-SE séries			
13h30				Poids 7kg25 ESM-SEM
14h00	60m haies 106 ES séries 60m haies 99 JU séries 60m haies 91 séries	hauteur CA-JU-ES-SE		
14h15		perche CA-JU-ES-SE	longueur CA-JU-ES-SE	
14h20	60m haies 84 JU-ES-SE séries 60m haies 76 CAF séries			Poids 5kg CAM 6kg JUM
14h35	60m CA-JU-ES-SE finales			
14h55	60m CA-JU-ES-SE finales			Poids 3kg CAF
15h30	60m haies 106 ES-SEM finales 60m haies 99 JU finale 60m haies 91 CAM finale	hauteur CA-JU-ES-SE		
15h35	60m haies 84 JU-ES-SE finales 60m haies 76 CAF finale			
15h45	400m CA-JU-ES-SE 400m CA-JU-ES-SE		longueur CA-JU-ES-SE	Poids 4kg JU-ES-SE
16h15	200m CA-JU-ES-SE 200m CA-JU-ES-SE			
17h05	800m CA-JU-ES-SE 800m CA-JU-ES-SE			
17h15	1500m ES-SE + ES-SE			
17h30	4x200m CAF – CAM			

- Limitation à une épreuve de course par jour pour les CAM-CAF pour les épreuves à partir de 400m et marche

**LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE
D'ATHLÉTISME**

CHAMPIONNATS D'ALSACE EN SALLE CA-JU-ES-SE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(93 rue du Général Metmann, Les Hauts de Blémont)

Dimanche 18 janvier 2015

MINIMA D'ENGAGEMENT

CAM	JUM	ESM	SEM	épreuves	CAF	JUF	ESF	SEF
12"45 (1)	12"24	11"84	11"84	60m (100m)	14"27(1)	14"24	14"04	14"04
25"44(1)	25"44	24"50	24"00	200m	30"34(1)	29"00	29"00	29"00
57"45	56"30	55"00	54'30	400m	69"45	69"45	66"50	66"50
2'17"0	2'12"0	2'07"0	2'05"0	800m	2'47"0	2'47"0	2'45"0	2'40"0
		4'38"0	4'35"0	1500m			5'28"0	5'25"0
17"97(1)	17"84	17"44	17"44	60m haies (110-100m haies)	18"34(1)	18"34	17"74	17"74
pas de minima				marche	pas de minima			
1m55	1m70	1m70	1m70	Hauteur	1m35	1m40	1m40	1m40
3m00	3m40	3m60	3m60	Perche	2m20	2m40	2m40	2m40
5m50	5m80	6m00	6m00	longueur	4m20	4m40	4m60	4m60
11m50	12m00	12m00	12m00	triple-saut	9m00	9m00	9m00	9m00
10m00	10m00	11m00	11m00	poids	8m00	8m50	9m00	9m00

(1) pour les CA 1

7"34	50m	7"63
12"45	100m	14"27
8"94	50m haies	9"70
17"97	100m haies	18"34